



FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION

A retourner par courrier à :
Microcrèche Les Poupous - Madame BRIOL Paola – 546, chemin de Salavy - 81100 CASTRES
Ou par mail : microcreche.lespoupous@gmail.com

Pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin : **06.77.43.72.61**

Les demandes de préinscriptions sont étudiées et la gestionnaire reprend contact avec vous dans les meilleurs délais pour valider, refuser ou mettre votre demande sur liste d'attente.

VOTRE ENFANT (ou enfant à naître) *Dès la naissance, il est nécessaire de contacter la microcrèche pour confirmer la demande d'inscription et donner le prénom ainsi que la date de naissance de l'enfant.*

NOM :

Prénom :

Date de naissance (ou date prévue de l'arrivée de bébé) :

LA FAMILLE

Situation familiale* :

☐ mariés

☐ union libre

☐ pacsés

☐ veuf(ve)

☐ divorcés

☐ séparés

☐ célibataire

En cas de séparation ou divorce, qui a la garde de l'enfant*? :

☐ Madame

☐ Monsieur

☐ garde alternée

Responsable légal*	☐ Papa	☐ Maman
NOM - Prénom		
Adresse complète :		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Email		
Profession		
Les informations suivantes sont nécessaires au calcul du coût de l'accueil de votre enfant		
Salaire mensuel actuel		
Vos revenus N-2 (ex : si demande / 2026, fournir les revenus de 2024 déclarés en 2025)		
Statut imposable*	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
Allocataire CAF*	☐	☐
	N°allocataire :	N°allocataire :
Nombre d'enfants à charge		

* Cocher la case correspondante



VOS BESOINS

Date d'admission souhaitée :

Date de départ envisagée :

La microcrèche est fermée 3 semaines au mois d'août et 2 semaines à Noël.

S'il est prévu que l'enfant soit absent plus de temps sur l'année, merci de préciser le volume en nombre de semaines supplémentaires : (4 semaines maximum)

La microcrèche est ouverte du lundi au samedi de 6h30 à 20h00. Nous proposons des forfaits journées (de 7h30 à 18h30) et des forfaits demi-journées (7h30-13h00 pour les matins et 13h00-18h30 pour les après-midis).

Il est possible d'aller au-delà de ces forfaits si nécessaire :

- Soit sur réservation au contrat où vos besoins sont réguliers et rajoutés par tranche de 30 minutes (option « horaires étendus »). Ce temps supplémentaire est alors facturé au tarif horaire auquel votre contrat se rapporte (pas de majoration).
- Soit au cas par cas (dépassement occasionnel ou retard), où toute heure entamée est due, au tarif horaire de 10 €.

Merci de cocher vos besoins :

LUNDI	
☐ Journée (7h30-18h30)	Avez-vous besoin de l'option « Horaires étendus » ? Si oui, sur quel(s) créneau(x) ?
☐ Matinée (7h30-13h00)	
☐ Après-midi (13h00-18h30)	
MARDI	
☐ Journée (7h30-18h30)	Avez-vous besoin de l'option « Horaires étendus » ? Si oui, sur quel(s) créneau(x) ?
☐ Matinée (7h30-13h00)	
☐ Après-midi (13h00-18h30)	
MERCREDI	
☐ Journée (7h30-18h30)	Avez-vous besoin de l'option « Horaires étendus » ? Si oui, sur quel(s) créneau(x) ?
☐ Matinée (7h30-13h00)	
☐ Après-midi (13h00-18h30)	
JEUDI	
☐ Journée (7h30-18h30)	Avez-vous besoin de l'option « Horaires étendus » ? Si oui, sur quel(s) créneau(x) ?
☐ Matinée (7h30-13h00)	
☐ Après-midi (13h00-18h30)	
 VENDREDI	
☐ Journée (7h30-18h30)	Avez-vous besoin de l'option « Horaires étendus » ? Si oui, sur quel(s) créneau(x) ?
☐ Matinée (7h30-13h00)	
☐ Après-midi (13h00-18h30)	
SAMEDI	
☐ Journée (7h30-18h30)	Avez-vous besoin de l'option « Horaires étendus » ? Si oui, sur quel(s) créneau(x) ?
☐ Matinée (7h30-13h00)	
☐ Après-midi (13h00-18h30)	

Informations complémentaires :

.....

.....

.....

.....

☐ Dans le cadre de la Loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, si vous ne souhaitez pas que les informations vous concernant soient diffusées à des tiers, merci de cocher la case suivante ☐

Mise à jour du 1^{er}/03/2026